



la Houlotte continue

Vendredi 15 mai 2020

■ Dernière édition

Les mesures de restriction étant levées, la "Houlotte continue" de ce vendredi 15 mai sera la dernière édition. Vous retrouverez les solutions des jeux dans la Houlotte mensuelle de juin.

■ Règlement de l'abattage des arbres sur la commune

Afin de préserver le cadre de vie de la commune, Monsieur le maire a décidé de mettre en place un règlement sur l'abattage des arbres (sauf arbres d'ornement ou fruitiers et les haies séparatives). L'arrêté est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie, dans le hall de la mairie et sur le site Internet de la commune.

L'abattage est un acte de dernier recours, qui ne doit jamais être réalisé sans réflexion préalable et doit être contrôlé par la mairie.

Il est néanmoins nécessaire, en cas de danger avéré (sujet malade, mort ou devenu fragile (chute potentielle)), ou en cas de contrainte pour la protection des réseaux. Ces conditions doivent rester exceptionnelles et faire systématiquement l'objet d'une demande d'autorisation.

Tout arbre abattu devra être immédiatement remplacé à sa place par un arbre de haute tige d'une taille minimale de 2 mètres.

■ Remerciements

Une autre partie de l'équipe réanimation de l'Hôpital Robert Debré à Reims a souhaité remercier encore une fois les Champillonnais pour leurs créations.

Nous remercions de nouveau Florence, pour son initiative.



■ Recette "zéro déchet" : Cake aux fanes de radis

Ingrédients :

Fanes de radis (bio de préférence)

175 gr de farine

1 petit chevre frais local

3 oeufs ; 100ml de lait

1 sachet de levure

crème ; ail des ours



Mettre la farine dans un saladier, ajouter les oeufs et mélanger
Si vous êtes gourmands vous pouvez ajouter 2/3 cuillères à soupe de crème (ou fromage blanc pour une version plus light)

Ajouter le lait, la levure et mélanger

Assaisonner

Nettoyer bien les fanes de radis fraîches

Les couper en petits morceaux

Couper le fromage en petits morceaux et mélanger le tout

Vous pouvez ajouter du gruyère ou comté rapé pour les gourmands

Beurrer et fariner un moule

30min au four à 180°C

Source : L'Ortiellerie - la Fabrique à Nature

■ Le 8 mai

Le dépôt de gerbes pour la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulé selon les consignes de la Préfecture, dans un format restreint.

Nous félicitons les Champillonnais qui ont participé à cette commémoration en décorant leur maison.



■ Circulation Dizy

Du 12 mai jusqu'au 31 juillet, la vitesse sera limitée à 30km/h Rue de la Briqueterie à Dizy.

Du 12 mai jusqu'au 25 mai, la circulation dans le bas de l'Avenue du Général Leclerc en allant et en venant de Magenta sera interdite dans les 2 sens. La circulation se fera dans la Rue de Reims et sera alternée par des feux. Le stationnement et le dépassement y sont interdits.

■ La Poste

La distribution des courriers reprend du lundi au vendredi. Le samedi sont uniquement livrés les colis (Colissimo) et la presse quotidienne.

■ Les marchés

Les samedis de 8h00 à 11h00 :

- Fruits et légumes par Monsieur Collet

- Pains et viennoiseries du Trio de Montchenot

- Boucherie de la Ferme de la Herse. Commandes au : 03.24.38.71.45 ou par mail : gilles.gambier@wanadoo.fr

Retrouvez les produits disponibles et les tarifs sur le site Internet de la commune : www.champillon.com

Rubrique "Actualités", puis cliquez sur "Toutes les actualités"

Les mardis de 14h00 à 16h30 :

- Fromages et produits de crèmerie de la Baratte

- Fruits et légumes par Monsieur Collet

- Boucherie de Maison LEFRANC.

■ Réouverture des déchetteries

Les 4 déchetteries de la Communauté de Communes sont réouvertes.

Pour les particuliers : il est **impératif** de se rendre dans la déchetterie la plus proche de chez soi et de se munir **d'un justificatif de domicile**.

Ainsi, la déchetterie de Dizy est ouverte le mardi, jeudi et samedi de 8h00 à 12h00, puis de 14h00 à 17h00.

Pour les professionnels : une permanence est organisée chaque lundi matin au siège de la CCGVM (9h00 - 12h00) pour leur permettre d'acquiescer **des tickets de déchetterie** ou sur RDV, l'après-midi, au 06.88.47.15.80

Sudoku

Règle : remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

Intermédiaire :

	8						1	
	7	6			9			
2		1			8			3
	5			3			2	4
3	4			2			8	
8			4			7		2
			7			9	4	
	2							3

		3	7		5			
	7		1					8
4	5	8						1
		2			1	4	7	
				3				
	4	6	5			9		
7						2	8	9
9					2		5	
			3	7	1			

Les cris des animaux

A quel animal appartient chaque cri ?

- Glougloute
- Rugit
- Piaille
- Blatère

Les réponses dans la Houlotte mensuelle du mois de juin !

Le proverbe

Règle : remettre dans l'ordre les morceaux de phrase suivants, pour découvrir un proverbe bien connu !



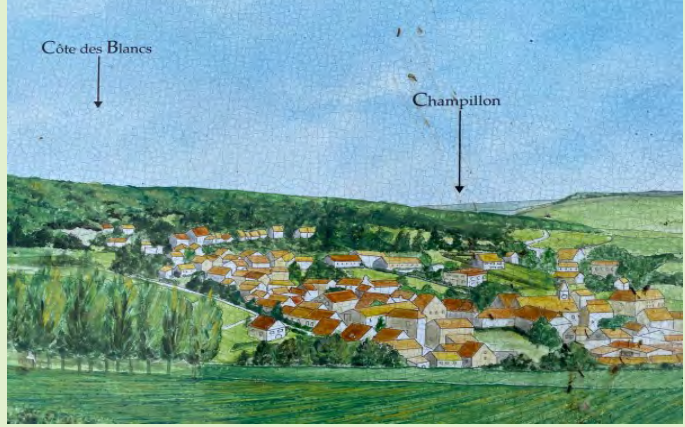
Ex aequo

Règle : échanger deux chiffres de la colonne "a" contre deux chiffres de la colonne "b" pour obtenir le même résultat de chaque côté.



Les recoins de Champillon

Petit jeu : Où se trouve cette plaque dans le village ?



Solutions des jeux du 7 mai

Sudoku :

4	1	5	9	6	2	3	7	8
7	6	3	1	8	5	4	2	9
9	2	8	3	7	4	5	6	1
8	3	1	6	4	9	2	5	7
6	7	2	5	3	1	9	8	4
5	4	9	8	2	7	6	1	3
3	9	6	2	1	8	7	4	5
1	5	7	4	9	6	8	3	2
2	8	4	7	5	3	1	9	6

8	3	2	1	5	7	6	4	9
1	9	6	2	8	4	3	7	5
7	4	5	3	9	6	8	2	1
9	8	4	6	7	2	1	5	3
2	5	7	8	3	1	9	6	4
6	1	3	5	4	9	7	8	2
3	7	8	4	1	5	2	9	6
4	2	9	7	6	3	5	1	8
5	6	1	9	2	8	4	3	7

9	7	4	8	6	5	1	3	2
2	6	1	3	7	4	5	9	8
8	3	5	1	2	9	7	6	4
5	4	3	2	9	6	8	7	1
6	2	7	5	8	1	3	4	9
1	9	8	7	4	3	2	5	6
4	5	2	9	1	7	6	8	3
3	1	9	6	5	8	4	2	7
7	8	6	4	3	2	9	1	5

Les recoins de Champillon :



Ces orchidées sauvages se trouvent sur le chemin de la Grand-Terre, à côté des moutons.

Mots codés :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
S	P	E	L	O	G	I	A	R	T	N	H	Z
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
D	U	B	C	M	K	V	Y	F	X			

Equajeux :

- 1 - 336
- 2 - 168
- 3 - 672

Les cris des animaux :

- Stridule : la cigale
- Glapit : le renard
- Caquette : la poule
- Barrit : l'éléphant
- Croasse : corbeau

Anagrammes :

-S	▶	T	U	L	I	P	E			
-U	▶	O	E	I	L	L	E	T		
-U	▶	O	R	C	H	I	D	E	E	
-O	▶	N	A	R	C	I	S	S	E	
-S	▶	V	I	O	L	E	T	T	E	
-U	▶	J	A	C	I	N	T	H	E	
-D	▶	V	A	L	E	R	I	A	N	E

INDICE : Le nom d'une grande station balnéaire française

9	5	21	8	11
R	O	Y	A	N